

Au Havre,
Le 18 février 2021.

Une convention pour renforcer la sécurité portuaire

HAROPA - Port du Havre signe, avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Seine Maritime - SDIS 76, une convention afin de participer au financement des moyens nautiques et terrestres de lutte contre les incendies et pollutions survenant sur la zone industrialo-portuaire et les plans d'eau.



Faire face aux nouveaux besoins

Depuis 2005, HAROPA - Port du Havre apporte son soutien financier au SDIS 76 en participant aux dépenses d'équipements et de fonctionnement nautiques et terrestres mis en œuvre sur le port. A l'issue d'un travail collectif entamé il y a un plus d'un an, le port et le SDIS 76 ont identifié de nouveaux besoins, notamment pour faire face à la lutte contre les sinistres terrestres survenant sur le port.

Une nouvelle stratégie commune a donc été définie permettant de renforcer les moyens terrestres et nautiques des sapeurs-pompiers. Ainsi, HAROPA – Port du Havre s'engage à :

- prendre en charge le financement de matériels spécifiques (notamment un fourgon pompe tonne secours routier ainsi qu'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes) ;
- financer la réfection de la cuve à émulseur du remorqueur VB Barfleur (VB 18) ;
- verser au SDIS une subvention pour l'achat d'équipements visant à renforcer ses moyens d'investigation et de lutte en milieu portuaire, parmi lesquels :
 - des équipements permettant l'intervention en mer (embarcation d'intervention motopompe, matériel de plongée spécifique en milieu portuaire) ;
 - des équipements d'investigation pour la lutte contre les sinistres liés aux produits chimiques ;
 - des équipements de protection et d'intervention pour les équipes d'évaluation hélitreuillées ;
- verser au SDIS une subvention de fonctionnement notamment pour l'entretien du matériel et la formation du personnel.

Cette convention est signée pour une durée de 8 ans, à compter du 1^{er} janvier 2021 et doit permettre de répondre aux objectifs communs relatifs à la sécurité sur le port du Havre.

Montant des engagements financiers : 771 210 € HT entièrement financés par HAROPA – Port du Havre.

« La maîtrise des risques de pollutions maritimes et incidents industriels est un enjeu majeur. Il est essentiel pour un port comme celui du Havre de se doter de moyens préventifs, de lutte et de plans d'actions. La signature de cette convention a pour objectif de renforcer les moyens actuels des sapeurs-pompiers de Seine-Maritime intervenant sur la zone industrialo-portuaire afin d'assurer la sécurité des navires, des occupants et des riverains. » **précise Baptiste Maurand, Directeur général HAROPA – Port du Havre.**

« Le département de la Seine Maritime a la particularité d'avoir 2 grands ports maritimes sur l'axe Seine. Ce renouvellement de partenariat va permettre d'acquérir des équipements nautiques et des moyens d'intervention contre les feux et contre les pollutions. Ainsi le SDIS va renforcer l'efficacité dans la lutte contre les sinistres pouvant intervenir sur les navires mais aussi sur la zone industrielle du Havre grâce notamment à l'action des remorqueurs. Ce partenariat comporte également un volet formation et manœuvres avec les acteurs du port, gage de performance en intervention. La synergie entre le port du Havre et les sapeurs-pompiers est une tradition vieille de près de 70 ans (la construction de la caserne Vétillard remonte à 1954). » **ajoute Sébastien Tasserie, 1er vice-président du CA du SDIS 76 et conseiller départemental de la Seine-Maritime.**



A propos de HAROPA - Port du Havre

Bénéficiant d'une situation exceptionnelle sur la façade maritime ouest de l'Europe, HAROPA - Port du Havre, 1^{er} port français pour le commerce extérieur et 5^e port nord-européen pour le trafic conteneurs, accueille chaque année près de 6 000 navires parmi lesquels les plus grands porte-conteneurs du monde. Accessible 24h/7j, il traite plus de 70 millions de tonnes de marchandises chaque année et assure près de 40% des importations françaises de pétrole brut.

Membre de HAROPA, 1^{er} système portuaire français, aux côtés des ports de Rouen et Paris, Le Havre constitue une ouverture maritime rapide sur les continents pour tous les armements mondiaux avec près de 600 ports touchés. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA dispose de près de 500 hectares de foncier disponible ou aménageable le long de l'axe Seine. Il accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le 1^{er} bassin de consommation européen fort de 25 millions d'habitants. www.haropaports.com

A propos du SDIS 76

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (SDIS 76) est un établissement public autonome constitué de personnels administratifs et techniques, de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Le SDIS 76 assure la protection des personnes, des biens et de l'environnement, la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile, la préparation des mesures de sauvegarde, l'organisation des moyens de secours et la mise en œuvre des secours d'urgence aux victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation. En 2019, le SDIS 76 a effectué 85 756 interventions.

Contacts presse :

HAROPA – Port du Havre : Marie-Lucile ROQUES – 02 32 74 74 75 - marie-lucile.roques@haropaports.com

SDIS 76 : Emmanuelle AUPERT - 06 72 27 34 23 - emmanuelle.aupert@sdis76.fr